



**TERMES DE REFERENCE  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME DEVANT METTRE EN PLACE UN SYSTEME  
D'INFORMATION ET D'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL (SIAMT) ET LA BASE DES DONNEES  
EMPLOI**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale (METPS), producteur et utilisateur des statistiques du travail n'a pas une base de données emploi et un système d'information et d'analyse du marché du travail opérationnel en son sein conformément à la convention n°160 et la recommandation n°170 sur les statistiques du travail de l'OIT 1985, aux résolutions et directives adoptées par la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) en 2013.

Le Deuxième Recensement Général de Population et de l'Habitat (RGPH2), grâce au questionnaire élaboré à cet effet, permettra de collecter un très grand nombre d'informations sur la population, l'habitat, les habitudes en matière de cuisson des aliments ou de pratiques culturelles, la source d'approvisionnement des ménages en énergie, l'accès en infrastructures de base, le niveau d'éducation des populations, l'état d'égalité du genre, le niveau général de l'emploi etc. Ces informations seront disponibles dans les serveurs de l'Institut national de la statistique "INS". Il convient directement de mentionner le caractère limité des données du recensement qui vise l'exhaustivité et laisse aux sectoriels l'opportunité de spécifier et d'approfondir en fonction des besoins spécifiques des producteurs et consommateurs des statistiques.

A cet effet, la Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé au Gouvernement de la République Démocratique du Congo un don pour la réalisation du Projet d'Appui au Recensement Général de la Population et au Renforcement des Bases de données Sociales (PARBDS) dont la finalité est de contribuer à renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat en matière de pilotage de l'économie et à consolider la gestion des finances publiques. Le PARBDS a pour objectif global de contribuer à la connaissance de la situation démographique, économique et sociale de la République Démocratique du Congo pour une meilleure planification du développement et une croissance plus inclusive. Les objectifs spécifiques de ce projet sont : (i) Appuyer l'organisation de la 2<sup>ème</sup> opération du recensement général de la population et de l'habitat ; (ii) favoriser la mise en place de base de données sociales, à partir des résultats de recensement enfin de produire des indicateurs sociaux fiables et assurer le suivi de leur évolution.

Le projet PARBDS se focalisera sur les données concernant l'éducation, la santé et l'emploi, désagrégées selon le genre. Ces données seront gérées dans des bases des données et permettront la production des indicateurs fiables et des annuaires statistiques.

C'est dans ce cadre que le PARBDS a prévu d'appuyer l'initiative du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale de mettre en place un Système d'Information et d'Analyse du

Marché du Travail (SIAMT) et à partir des résultats du recensement, mettre en place la base des données sur l'emploi en République Démocratique du Congo. Cette activité vise à aider ce Ministère sectoriel à se servir de manière efficace des données qui vont être produites par le RGPH2 et à booster son propre système d'information et d'analyse sur le marché du travail.

Le SIAMT est une des réponses efficaces aux limites du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale (METPS) dans la mise en place d'un dispositif statistique permettant de collecter des informations provenant de quatre services statistiques du METPS à savoir l'Office national de l'emploi (ONEM), l'Institut national de la sécurité sociale (INSS), l'Institut national de la formation professionnelle (INPP), la Direction d'Etudes et Planification (DEP/Emploi) et des organisations professionnelles d'employeurs et des travailleurs, de les analyser et disséminer les statistiques du travail à travers des annuaires produits à partir des bases de données consultables par un large public grâce au système DevInfo.

Pour ce faire, la Cellule d'Exécution du PARBDS veut utiliser une partie des ressources allouées à l'appui pour la mise en place du système d'information sur l'emploi pour payer les services d'un Consultant firme chargé d'accompagner la DEP/Emploi dans la mise en place, du SIAMT de la RDC.

## **II. OBJECTIF ET DESCRIPTION DE LA MISSION DU CONSULTANT**

La présente mission a pour objectif principal de mettre en place, sous la supervision du Directeur d'Etudes et Planification avec l'appui technique et financier du PARBDS, un système d'information et d'analyse du marché du travail pouvant permettre de collecter, de traiter, d'analyser et de disséminer les statistiques du travail en RDC.

De manière détaillée et non exhaustive, le consultant aura pour responsabilités de :

### **a. appui pour la mise en place de base des données et système d'information**

- identifier les indicateurs statistiques spécifiques à collecter et à traiter par le système d'information et d'analyse du marché du travail pour la base des données emploi ;
- Cerner le périmètre du système d'information et d'analyse du marché du travail, et de la base de données emploi ;
- Accompagner la DEP/Emploi dans le choix de la solution informatique (application et infrastructure d'interconnexion des institutions productrices et consommateurs des données statistiques) ;
- Vérifier les pré-requis (infrastructure matérielle TI, de mise à niveau des compétences, formalisation des perspectives de développement) et la stratégie de mise en œuvre du système d'information et d'analyse du marché du travail, et de la base de données emploi ;
- Rédiger le cahier des charges, avec les spécifications techniques des équipements à acheter, permettant d'identifier et de choisir la solution informatique la mieux adaptée aux besoins de production des indicateurs du marché du travail ;
- Modéliser les macro-processus impactés par la mise en œuvre du système d'information cible avec une brève description des tâches et acteurs impliqués;
- Estimer le budget prévisionnel de la mise en œuvre du système d'information et d'analyse du marché du travail, et de la base de données emploi.

## **b. appui dans le renforcement des capacités**

- renforcer les capacités des agents, cadres et experts de la DEP/Emploi et autres services concernés par le SIAMT sur la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
- contribuer à la promotion de l'échange des connaissances, le partage des informations entre les différents acteurs sur le SIAMT;
- contribuer à l'amélioration de la compréhension de gestion des bases des données, des logiciels statistiques, ainsi qu'aux résolutions des différentes contraintes et défis liés à sa mise en oeuvre;
- Effectuer un transfert de compétences envers les agents et cadres du METPS à travers des formations et/ou accompagnement nécessaires pour assurer une bonne appropriation locale de l'ensemble du système mise en place.

## **c. Appui dans la capitalisation des leçons apprises**

- transférer à la DEP/Emploi de l'ensemble de toutes les informations nécessaires à la compréhension et à l'évolution du système à la fin de leur mandat (toutes les informations requises, documentations techniques, description des paramètres, codes sources pour les systèmes spécifiques, etc.) ;
- Appuyer la documentation, le suivi et la diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques à travers la mise en œuvre des activités en vue d'une éventuelle extension ou reproduction ;
- effectuer toute autre action jugée nécessaire pour assurer le transfert de compétences envers les responsables techniques de l'Administration en vue d'assurer une appropriation technique de l'ensemble du système et sa maintenance.

## **III.DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

Le Consultant sélectionné aura la charge de réaliser sa mission à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Le mandat de cette consultation est de 180 jours de prestation.

## **IV.NIVEAU D'EFFORT LIVRABLES ATTENDUS**

Le Consultant remettra à la DEP/Emploi, les rapports suivants :

1. Un rapport initial dans les sept (7) jours du démarrage de la mission (rapport analytique des résultats préliminaires de la phase de diagnostic et étude de faisabilité, conformément aux tâches décrites ci-haut). Ce rapport fera l'objet d'une séance technique devant la Cellule d'Exécution du Projet avant sa validation.
2. La proposition des spécifications techniques du matériel à acquérir pour la mise en œuvre de ce projet ;
3. Rapport final établi en 3 exemplaires papiers et une version électronique sur un support non modifiable (élaboré avec les outils bureautiques).

## **V. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU CONSULTANT**

Le consultant devra :

- être une firme ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience prouvée dans la production statistique,
- avoir une expérience dans la création et la gestion des bases de données sociales,

- avoir une très bonne connaissance sur le processus du Recensement général de la population en général;
- avoir une expérience dans la mise en place base des données dans un ministère sectoriel en RDC serait un atout majeur,
- proposer une équipe constituée de statisticien, démographe, et informaticien :
  - Un statisticien du niveau Bac+5 ayant au moins dix ans d'expérience en matière production des statistiques du travail et d'analyse des indicateurs du marché du travail;
  - Un démographe du niveau Bac+5 disposant d'au moins dix ans d'expérience en production statistiques d'envergure nationale ;
  - Un assistant statisticien ou démographe de même qualification mais avec cinq années minimales d'expérience dans la réalisation de ce type de mission ;
  - Un informaticien du niveau Bac+5 avec une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place de système d'information ou des bases des donnés.

